



Le journal mensuel pour les parents et
le personnel de l'école Saint-Fabien
Décembre 2021 – No 4

Ce mois-ci



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1 Animation en classe en univers social pour les groupes de 5 ^e année	2 Distribution des sapins et couronnes de la campagne de financement de l'OPP Conférence pour le 3 ^e cycle par Francesco Augustin, joueur de soccer de haut niveau	3
6	7	8 Atelier <i>Neurone atomique</i> pour le préscolaire	9	10 Dépistage des troubles visuels pour la maternelle
13 Vaccination COVID-19 pour les 5 à 11 ans	14	15	16	17
20 Congé	21 Congé	22 Congé	23 Congé	24 Congé
27 Congé	28 Congé	29 Congé	30 Congé	31 Congé

En vrac

Offre de formations gratuites pour les parents

C'est avec plaisir que nous souhaitons vous informer que nous sommes abonnés aux Conférences Web Aidersonenfant.com.

Offertes aux parents et au personnel de l'école, ces conférences de grande qualité vous offrent l'opportunité d'avoir accès, dans le confort de votre foyer, à des sommités du domaine de l'éducation et de la parentalité offrant des outils simples et concrets.

Pour avoir accès aux conférences, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous et suivre les instructions du document d'information.

Informations pour vous créer un compte :

https://drive.google.com/file/d/1DBu8_E6KwIMRoyQn5phiKSCwyl1D80De/view?usp=sharing

Lien de création de compte: <https://aidersonenfant.com/associer/?key=fIJ0rlgV97tFw28U46CGPeOckHonzi>

Créez votre compte personnalisé : <https://ecole.vip/STFABN1559>

Vous avez accès aux conférences choisies sans frais jusqu'au 30 juin 2022 et vous pouvez les consulter autant de fois que vous le désirez!

Allez vite créer votre compte en utilisant le lien ci-dessus pour découvrir les conférences offertes! :-)

Festivités de Noël

Différentes activités se tiendront dans les classes d'ici le 17 décembre. Le comité de Noël a préparé un calendrier de l'Avent virtuel auquel seront conviés les élèves chaque jour d'école d'ici le départ pour le congé des Fêtes. Voilà une bonne raison pour se rendre à l'école chaque jour, malgré la fatigue!

Ouverture des fenêtres

Les fenêtres des locaux de classe continueront à être ouvertes régulièrement durant la journée et ce, même pendant les journées d'hiver, afin d'assurer une bonne ventilation. Nous vous demandons de fournir à votre enfant une veste ou un chandail chaud, afin qu'il soit confortable si la température de la classe baisse pendant quelques minutes.

Vente de sapins et de couronnes

Les sapins et couronnes de Noël qui seront reçus seront distribués **le jeudi 2 décembre 2021** dans la cour d'école, selon la plage horaire qui vous aura été attribuée. La cour aura un petit air festif tout en tenant bien compte de la distanciation sociale. **Le port du masque est obligatoire.**

Voyages à l'extérieur du Canada durant la période des Fêtes

Les règles qui s'appliquent aux voyageurs sont susceptibles de changer au cours des prochaines semaines, compte tenu de la première dose de vaccin qu'auront reçue plusieurs enfants de 5 à 11 ans et de la découverte du variant omicron. Nous vous demandons de bien vous informer avant de retourner votre enfant à l'école si vous avez voyagé à l'extérieur du pays pendant le congé de Noël.

Votre service de garde vous informe

- Résultat du sondage pour la semaine de relâche 2022.
Le service de garde de notre école ne sera pas ouvert durant cette période, puisque la demande a été insuffisante pour l'autofinancement de celui-ci. Le **point de service** de notre secteur est celui de l'école Louis-Dupire. Dès janvier 2022, vous recevrez les informations relatives aux inscriptions et tous autres détails concernant cette semaine.
- Journée pédagogique : lundi 3 janvier 2022. Surveillez vos courriels, les inscriptions se font sous forme de sondage via la plateforme « Forms » du mercredi 1^{er} au mardi 7 décembre 2021. De plus, les informations relatives à la journée s'y trouvent. **Aucun enfant ne sera accepté après la date limite d'inscription inscrite sur le formulaire de la journée pédagogique, pour des raisons de gestion.**
- **La facture du mois de décembre devra être acquittée en totalité au plus tard le vendredi 10 décembre** pour recevoir vos relevés fiscaux exacts et complets. Ils vous seront remis au mois de février.
- Pour des raisons évidentes de gestion, tous les enfants qui dînent à l'école doivent apporter leur boîte à lunch avec eux le matin. Si celui-ci oublie exceptionnellement sa boîte, le parent doit venir la déposer le plus rapidement possible au secrétariat de l'école. La boîte à lunch doit être identifiée au nom de l'enfant.
- Petit rappel : Dans une perspective de réduction des déchets, les enfants doivent apporter leurs ustensiles (fourchette, couteau et cuiller) pour **le dîner et la collation du soir**.
- Pour assurer la sécurité des enfants, les enfants ne sont pas autorisés à retourner dans leur groupe après votre arrivée. En d'autres mots, une fois que vous vous présentez à l'accueil pour venir chercher votre enfant, vous ne pouvez pas changer d'idée et finalement le laisser au service de garde. Veuillez svp consulter les planifications envoyées par courriel pour prévoir avec votre enfant l'heure de votre arrivée en soirée
- Le froid est à nos portes, les enfants doivent être vêtus convenablement, selon la température puisque nous allons jouer plusieurs fois par jour à l'extérieur.
- Communication courriel : Afin de nous aider, lorsque vous envoyez un message courriel, veuillez inclure dans la communication, le nom, le prénom de votre enfant ainsi que le groupe-classe auquel il appartient.

- Objets perdus : Un mardi sur deux, les objets perdus sont exposés sur une table à l'accueil du service de garde, un tableau des dates y est affiché.

Période officielle d'inscription 2022-2023 pour les nouveaux élèves

La période officielle d'inscription pour l'école primaire se tiendra **du 5 au 26 janvier 2022**. **Vous pourrez également vous présenter à l'école en soirée pour inscrire votre enfant le 19 janvier, jusqu'à 20 h.** Informez vos voisins qui ont des enfants d'âge préscolaire et qui commenceront en août 2021. Pour inscrire votre enfant, vous devez apporter les documents suivants : certificat de naissance et deux preuves de résidence.

La réinscription pour l'année 2022-2023 des élèves qui fréquentent déjà notre école se tient du 29 novembre au 15 décembre 2021. Vous avez reçu le formulaire de réinscription ainsi que la procédure à suivre par courriel, le 29 novembre.

Bouteille d'eau en classe

Il est très important que votre enfant rapporte chaque soir à la maison sa bouteille d'eau, afin qu'il la rapporte pleine le matin à l'école. De cette façon, nous limitons au maximum le nombre d'enfants qui se rassemblent aux points d'eau pour remplir leur bouteille le matin.

Conseil d'établissement

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : stfabien.ce@csgm.qc.ca

Les réunions du conseil d'établissement se tiennent sur la plateforme *Teams*. Ces réunions sont ouvertes au public. Si vous souhaitez y assister, vous n'avez qu'à envoyer un courriel à stfabien@csgm.qc.ca, en mentionnant que vous souhaitez assister à la prochaine rencontre. Nous vous enverrons, quelques heures avant le début de la rencontre, le lien vous permettant de vous connecter.

Les réunions du conseil d'établissement 2021-2022 auront lieu les lundis 10 janvier, 7 février, 14 mars, 16 mai et 6 juin.

Récupération de lunettes usagées

L'organisation Optométristes Sans Frontières (OSF) récupère des lunettes usagées qui, une fois nettoyées, analysées et classées, constituent la matière première des interventions d'OSF sur le terrain. OSF a besoin d'au moins 3 000 paires de lunettes lorsqu'elle envoie une mission sur le terrain. Près de 120 millions de personnes sont atteintes de déficience visuelle due à des vices de réfraction non corrigés.

Vous n'avez qu'à apporter vos lunettes usagées au secrétariat de l'école (annexe et De Renty). Nous nous occuperons de les acheminer à Optométristes Sans Frontières.

L'hiver arrive à grands pas et les habits d'hiver sont de mise!



Assurez-vous que vos enfants portent : tuque, foulard, mitaines et bottes. Le pantalon de neige sera de mise aussitôt qu'il y aura une accumulation de neige. Ceux-ci jouent à l'extérieur aux récréations du matin et du midi. Ils doivent être au chaud pour profiter des joies de l'hiver. De plus, n'oubliez pas d'identifier leurs vêtements !!! C'est incroyable, comme il se perd des vêtements

non identifiés à l'école. Nous vous invitons à venir les récupérer avec votre enfant. Nous vous prions de faire confiance aux décisions des adultes auxquels vous confiez vos enfants concernant le port des vêtements chauds. Ils sauront faire preuve de discernement. Veuillez noter que la même règle sera appliquée pour tous!

Procédure pour les tempêtes de neige (CSDM)

S.v.p., consultez le site internet www.csdm.qc.ca un message vous renseignera sur ce sujet.

*Toute l'équipe-école vous transmet ses vœux
de paix, joie, santé et prospérité et vous
remercie chaleureusement de votre
précieuse collaboration.*

BON CONGÉ DES FÊTES!

*Joyeux Noël & Bonne Année
à vous chers parents et à vos proches!*

*Le 3 janvier est une journée pédagogique et
les cours reprennent le 4 janvier.*



**Vœux de
Noël**